



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

appel de préparation à la défense

Question écrite n° 38072

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le manque d'intérêt inquiétant que témoignent les jeunes à la JAPD (journée d'appel de la préparation à la défense). La JAPD, moment privilégié dans le parcours de la citoyenneté, indispensable pour renforcer le lien entre les adolescents et la défense et les informer sur les multiples opportunités d'emplois que propose l'armée, semble cependant rébarbative pour les jeunes qui y participent. Face à ce constat, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle envisage des mesures susceptibles de dynamiser ces journées et d'en accroître l'attractivité.

Texte de la réponse

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a fixé trois objectifs précis à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) : informer sur les enjeux et les moyens de la défense, informer sur les métiers de la défense et les possibilités d'engagements, évaluer les apprentissages fondamentaux de la langue française. Bien que les objectifs quantitatifs soient globalement atteints, la ministre de la défense a néanmoins souhaité réformer la JAPD afin de mettre davantage l'accent sur les responsabilités du citoyen et sur l'exercice de cette citoyenneté, et de rendre cette journée plus formatrice, plus concrète et plus propice au dialogue et à l'interactivité. Un nouveau programme de la JAPD est mis en oeuvre depuis le mois de mai 2004. Il repose sur l'emploi de supports pédagogiques nouveaux et modernisés. Les nouveaux modules s'attachent à susciter le questionnement des jeunes sur le monde qui les entoure et sur leur propre comportement. Les intervenants disposent désormais d'outils pédagogiques innovants, reposant sur l'utilisation d'un DVD unique qui intègre trois modules intitulés « Les responsabilités du citoyen », « La défense et les forces armées » et « Les métiers de la défense », présentés sous forme d'une grande variété de médias (clips vidéo, micro-trottoirs, interviews, reportages...). Un quatrième module, consacré au secourisme et organisé par la Croix-Rouge française, propose une initiation pratique à l'alerte et aux premiers secours. Ce module a pour objectif de donner aux jeunes les moyens de se comporter en citoyens actifs face à des situations où des vies pourraient être sauvées si davantage de personnes étaient sensibilisées aux gestes élémentaires de secourisme. Par ailleurs, la nouvelle JAPD confirme et renforce sa contribution à la lutte contre l'illettrisme. Ainsi, les tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française organisés pendant cette journée sont maintenus. L'accompagnement des jeunes en difficulté fait en outre l'objet de mesures destinées à les orienter plus sûrement vers les organismes qui les conduiront à une véritable insertion sociale et professionnelle. Enfin, des visites continuent à être organisées, dans toute la mesure du possible, sur la plupart des sites militaires accueillant la JAPD. Mises en place depuis 2002, ces visites ont concerné 375 000 des 788 000 jeunes reçus en 2003, soit une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente, ce qui a contribué à augmenter sensiblement l'intérêt de ces jeunes pour les carrières militaires. Ainsi, en 2003, près de 200 000 d'entre eux ont manifesté leur intérêt pour un volontariat dans les armées et la gendarmerie, soit deux fois plus qu'en 2001. A titre d'exemple, l'armée de terre estime qu'un quart de son recrutement est suscité par la JAPD.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38072

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 20 avril 2004, page 2998

Réponse publiée le : 22 juin 2004, page 4699